

Des activités actives et créatives pour les enfants

Accueil dès la sortie de l'école ou prise en charge des enfants à partir de 13 h 30, possibilité de garderie jusqu'à 18 h 30 et programme d'activités attractif sont les atouts des accueils proposés par l'Association Jeunesse Plainfinoise.

Mercredis récréatifs plaisir

Au menu des semaines précédant les vacances d'hiver – déjà ? Eh oui, dès le samedi 11 février dans notre zone –, notons des ateliers adaptés à la saison. Qu'il s'agisse, en cuisine, de préparer la galette des Rois (thème de ce mercredi 11), des cakes « en folie » le 25, des crêpes le 1^{er} février ou des beignets le mercredi suivant, la gourmandise est toujours au rendez-vous. Luge, bowling ou autres jeux d'extérieur sont heureusement prévus pour dépenser calories et énergie ! Ajoutons des jeux collectifs (mime à la chaîne, « article »), des ateliers manuels (bâton de pluie, l'oiseau des rêves...), un Cluedo, une sortie cinéma... Et l'on conviendra qu'il y en a pour tous les goûts.

Nouvelles activités futées

Du côté des Nouvelles activités pédagogiques, on va pouvoir s'intéresser aux insectes et à leurs environnements, dessiner sa BD et ap-



Jeux, atelier cuisine... On ne s'ennuie pas à la Maison des Jeunes où l'Association Jeunesse Plainfinoise propose un programme d'activités très diversifiées.

procher le cirque. Ceci, de 15 h 45 à 16 h 30, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, avec transport inclus pour les élèves de la Truche. Il est toujours temps d'y inscrire ses enfants (au plus tard le jeudi de chaque semaine avant 12 h pour la

semaine suivante). C'est donc l'AJP qui accueille dans ses locaux les gamins à partir de 3 ans pour des temps extra et périscolaires toujours renouvelés, imaginés et animés par un encadrement qualifié.

Renseignements et coupons

d'inscription à télécharger sur www.ajp88.com.

Le vrai et rare petit + de la Maison des Jeunes : l'organisation possible le mercredi après-midi de l'anniversaire d'un enfant, sur un thème de son choix !

12/01/2017.